



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 85659

Texte de la question

Mme Catherine Lemorton attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'avenir du centre technique national d'études et de recherche sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI) qui lui a adressé une nouvelle pétition en juillet 2010. L'annonce faite de la reprise du CTNERHI par l'école des hautes études en santé publique (EHESP) serait gravement remise en cause ? Cette reprise avait pourtant bien été confirmée par le Premier ministre (réponse publiée au JO le 20/04/2010). L'EHESP ne disposerait pas en 2011 des moyens, en termes de poste, promis par l'administration. Pourtant, la reprise des activités et du personnel du CTNERHI par l'EHESP est indispensable au secteur du handicap, trop souvent négligé. Elle demande si l'activité du CTNERHI, dont le savoir-faire et le capital de connaissances sont reconnus par l'ensemble des professionnels, sera pérennisée pour 2011.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Lemorton](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85659

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8454

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)